

CEAS-point-com

Centre d'Étude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne
6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 - Mél. ceas53@wanadoo.fr



Nous avons lu

Vive la diversité... dans l'information comme ailleurs !

Dans sa chronique publiée dans *L'Express* du 21 janvier 2003, Claude Allègre nous livre sa vision de l'information. Selon lui, « *l'information domine désormais le monde. Mais ce monde de l'information – notre monde – est aujourd'hui face à un redoutable problème : l'excès d'informations. Comment les trier, les classer et, finalement, lesquelles conserver ?* »

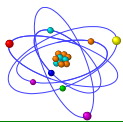
Il prend notamment l'exemple de la recherche scientifique. « *On produit à peu près cent fois plus d'articles scientifiques qu'il y a vingt ans. Dans cette jungle luxuriante qu'est devenue la littérature scientifique, que faut-il vraiment lire ? La sélection des articles par les grandes revues scientifiques a tendance à privilégier les savoirs établis. Car elle se fait souvent autour d'un consensus entre les scientifiques les plus influents, qui ne sont pas toujours les plus innovants* ». D'où le risque de voir disparaître la véritable innovation...

Claude Allègre prend ensuite comme exemple, « *plus flagrant* », celui des informations diffusées par les médias. « *Submergés d'informations en provenance du monde entier à toute heure du jour et de la nuit, les médias réagissent à travers un double processus. Ils*

laissent aux agences et à quelques grands médias le soin de faire le tri, puis ils diffusent tous les mêmes informations. Or ce tri est le reflet de la sensibilisation de quelques journalistes travaillant dans l'urgence plutôt qu'un véritable tri rationnel, réfléchi, prenant en compte l'importance relative des informations » (...).

« *Le tri des informations, poursuit Claude Allègre, est une opération difficile, mais on aurait pu croire que la multiplicité des médias permettrait une variété des informations, des points de vue et des analyses. C'est l'inverse qui se produit. Avec, bien sûr, des phénomènes de mode. Hier, l'insécurité, qui n'a pas disparu mais dont on ne parle plus. Aujourd'hui, les accidents de la route qui ne constituent pas une nouveauté* » (...).

Et Claude Allègre de s'inquiéter : « *Entre les journaux gratuits et les informations télévisées ou radiophoniques délivrant tous les mêmes informations, les moins chers survivront* ». Selon le chroniqueur, « *l'avenir de la presse écrite réside, d'une part, dans la presse de province, d'autre part, dans les hebdomadaires et les mensuels parce que le recul qu'autorise leur fréquence permet analyses et réflexions* ».



Biotechnologies

Des communes disent « non » aux OGM

La campagne « Pas d'OGM dans ma commune », relayée entre autres par la Confédération paysanne et France Nature Environnement, a eu un certain écho en Mayenne puisque au moins quatorze communes ont pris une délibération en 2001 ou 2002, pour interdire les OGM sur leur territoire. Chronologiquement, il s'agit des communes de Contest, Grazay, Pommerieux, Bou-

champs-lès-Craon, Averton, Gesvres, Bierné, Longuefuye, Saint-Léger-en-Charnie, Le Bourgneuf-la-Forêt et Coudray (en 2001), Denazé, Chéméré-le-Roi et Torcé-Viviers-en-Charnie (en 2002).

Source : site « www.infogm.org ».



Politique

La réforme des élections

Le Premier ministre a engagé la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, au cours de la séance de l'Assemblée nationale du 12 février 2003, sur le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants du Parlement européen.

A la suite, 163 députés ont déposé une motion de censure, mais celle-ci, votée le 15 février, n'a pas été adoptée (seuls 177 députés ont voté pour). Le texte est considéré comme adopté par l'Assemblée nationale (en première lecture). Il sera donc présenté au Sénat (sauf si le Premier ministre décide de le retirer...).

Le contexte est inédit dans ce sens où sont défavorables à ce projet non seulement socialistes, communistes et républicains, verts, mais aussi l'UDF emmené dans les débats par François Bayrou, farouchement contre le projet, sans néanmoins aller jusqu'à voter la motion de censure car se positionnant toujours au sein de la majorité.

Le compte rendu intégral des débats, avec les interventions notamment de Jean-Marc Ayrault (PS), François Bayrou (UDF), Marie-George Buffet (PC), Noël Mamère (Verts), puis la réponse du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, est disponible sur le site de l'Assemblée nationale (<http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/provisoire/>). Lire en particulier l'intervention de François Bayrou...



Tourisme

Un audioguide à la pointe de la technologie

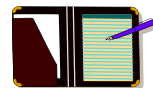
Rien ne remplacera un guide en chair et en os pour visiter un monument... Seulement, ce n'est pas possible partout, pour des raisons économiques, et puis les guides compétents, experts en communication, histoire de l'art, langues étrangères, etc., cela ne se trouve pas si facilement...

La solution : l'audioguide, une sorte de baladeur qui accompagne le visiteur, mais sur un parcours préétabli et minutieusement chronométré.

En lien avec la société Actual, le Comité départemental de l'Aube a trouvé une solution inédite : un audioguide doté d'un module de localisation par satellite, lequel peut calculer, en temps réel, la position de son utilisateur.

Dès que l'utilisateur passe à proximité d'un site d'intérêt, le boîtier émet un commentaire dans la langue choisie. Il est également possible de présélectionner un programme en fonction de ses centres d'intérêt (gastrologie, architecture, histoire). Le contenu et la durée des commentaires diffusés dépendent de la vitesse de déplacement de l'utilisateur (à pied, à vélo, en voiture...). De fait, le moteur de recherche construit un message cohérent pour l'utilisateur, même s'il se déplace de façon aléatoire...

Source : *La Gazette* du 27 janvier 2003 (page 31). L'article ne donne pas le prix de l'équipement. Pour en savoir plus : Comité départemental du tourisme de l'Aube (tél. 03.25.42.50.91).



A vos agendas

La guerre en Tchétchénie

Les Trois Mondes et Amnesty International organisent une conférence-débat le vendredi 7 mars, à 20h30, à la salle des Vignes (167, avenue Pierre-de-Coubertin), à Laval, sur le thème : « Guerre en Tchétchénie : témoignages, analyses et perspectives ». Entrée libre.

Les intervenants aborderont la situation historique et géographique et s'interrogeront sur les enjeux de cette guerre, la solidarité possible avec le peuple tchétchène, les solutions pour une paix durable.

Les organisateurs soulignent qu'ils ne cautionnent pas le drame de Moscou, mais qu'il leur semble urgent de s'interroger sur les raisons profondes qui ont conduit à de tels actes. « *Notre volonté, précisent-ils, est d'informer les citoyens sur la réalité de la barbarie quotidienne qui fait rage en Tchétchénie, dans l'indifférence générale. Informer, pour que l'opinion publique réagisse et fasse pression pour que cesse la guerre* »...



Nous avons reçu

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Première* (4 pages).

- « La proportion de logements vacants la plus faible depuis 30 ans », n° 880 de janvier 2003.
- « La baisse de la durée du travail entre 1995 et 2001 », n° 881 de janvier 2003.